

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. L

LÉVIS - MAI 1944

No 5

FAMILLE LOUIS FRÉCHETTE

François Frichet, Fréchet ou Fréchette, le premier de cette famille qui passa dans la Nouvelle-France, était originaire de Saint-Martin, île de Ré, en Aunis. Il épousa à Québec, en janvier 1678, Catherine Méliot, veuve de Jean Routhier. Après quelques années de séjour à Québec et à l'île d'Orléans, Fréchette s'établit à Saint-Nicolas. C'est un des descendants de ce François Fréchette, Louis Fréchette, né à Saint-Nicolas le 11 novembre 1811, qui transporta ses pénates à Hadlow, faubourg de Lévis, en 1838. La maison qu'il construisit en cet endroit existe encore. On était à la veille de la détruire quand un industriel belge intelligent et ami des vieilles choses, M. Loir, l'acheta, la restaura et lui donna l'apparence qu'elle avait il y a un siècle. M. Loir a donné là aux Canadiens-français une leçon qu'ils devraient méditer et surtout mettre en pratique.

M. Louis Fréchette fut successivement cultivateur, navigateur, marchand, charpentier, constructeur de quais et finalement entrepreneur en construction générale. Plus tard, les besoins de ses entreprises l'obligèrent à s'établir à Sorel puis à Hochelaga qui est devenu depuis un quartier de Montréal. C'est là qu'il décéda le 2 août 1882. A Saint-Nicolas, comme à Lévis, à Sorel comme à Hochelaga, M. Fréchette fut un citoyen respectable, un catholique convaincu, un hom-

me irréprochable. Lucien Serre, dans le livre qu'il a consacré au poète Louis Fréchette, a cité plusieurs témoignages de l'honnêteté et des autres qualités de M. Fréchette père. Ces témoignages sont flatteurs mais pas exagérés. M. Fréchette est disparu de Lévis depuis plus de trois quarts de siècle mais le souvenir de ce citoyen modèle a été fidèlement conservé par les générations qui se sont succédées à Hadlow et dans les autres parties de la ville.

M. Louis Fréchette père avait épousé à Saint-Nicolas, le 13 août 1832, Marguerite Martineau, fille de Louis Martineau et de Marie Aubin. Madame Fréchette décéda à Lévis le 7 juillet 1853, à l'âge de 41 ans. La piété reconnaissante du poète lauréat a fait placer une inscription commémorative dans l'église paroissiale de Lévis où elle fut inhumée.

En secondes noces, à Saint-Roch de Québec, le 23 janvier 1854, M. Fréchette épousa Eulalie Richard, veuve de Fortunat Martineau.

Des deux mariages de M. Fréchette naquirent :

1° Marguerite Fréchette née à Saint-Nicolas le 14 septembre 1833 et décédée à Lévis le 25 janvier 1843.

2° Louis Fréchette né à Saint-Nicolas le 17 janvier 1835 et décédé le... 1837 (1).

3° Louis-Honoré Fréchette né à Lévis le 16 novembre 1839 (2). Est-il besoin de rappeler à des lévisiens la carrière d'un concitoyen qui a jeté tant de lustre sur sa ville natale? Donnons au moins les grandes dates de sa vie. Admis au

(1) Le registre paroissial de Saint-Nicolas ne donne pas son acte de sépulture. Il est certain, toutefois, qu'il décéda en 1837.

(2) Acte de naissance de Louis Fréchette: "Le dix sept novembre mil huit cent trente neuf, nous Prêtre soussigné avons baptisé Louis né la veille du légitime mariage de Louis Fréchette cultivateur et de Marguerite Martineau de cette paroisse. Le parrain a été Jean Lemieux, la marraine Marie Angèle Leclerc qui n'ont su signer. J. Auclair, Ptre."

barreau le 6 septembre 1864, il s'établit à Lévis mais ne pratiqua guère sa profession. Déjà, le démon de la poésie le tenait. Il fonda le *Journal de Lévis* qui eut une courte existence. Il partit alors pour Chicago où il s'occupa de journalisme mais ne fit pas fortune, loin de là. En 1871, il revenait au pays et fut candidat dans le comté de Lévis aux élections générales locales de cette année. En 1872, il fut de nouveau candidat dans le comté de Lévis mais cette fois pour la Chambre des Communes. Il se reprit aux élections fédérales de 1874 et fut élu député de Lévis aux Communes. Défait en 1878 et encore en 1882, Fréchette abandonna la politique pour toujours pour ne se livrer qu'au journalisme et à la littérature. Nommé greffier du Conseil législatif le 8 avril 1889, il conserva ce poste jusqu'à sa mort arrivée à Montréal le 31 mai 1908. Les livres de Louis Fréchette sont connus de tous. Disons que dans son premier recueil de poésies, il a chanté sa ville natale qu'il n'oublia jamais.

M. Louis-Honoré Fréchette avait épousé, à Montréal, le 10 juillet 1876, Marie-Emma Beaudry, fille de Jean-Baptiste Beaudry, et de feu Marie-Aimée Dumont. Madame Fréchette décéda à Montréal le 8 novembre 1922, quatorze ans après son mari.

De leur mariage étaient nés cinq enfants:

A. Jean-Baptiste-Louis-Joseph Fréchette né à Montréal le 14 avril 1877 et décédé au même endroit le 10 décembre 1901.

B. Marie-Jeanne-Emma Fréchette née à Montréal le 7 août 1879. Mariée au même endroit le 21 avril 1903, à Honoré Mercier, avocat, fils de l'honorable Honoré Mercier, ancien premier ministre de la province de Québec.

C. Marie-Désirée-Louise-Alexandrine Fréchette née à Montréal le 4 juin 1881. Mariée au même endroit le 24 janvier 1907, à Henri-A. Béique, avocat, fils de l'honorable sénateur Béique.

D. Charles-Auguste-Jean-Louis Fréchette né à Montréal le 30 avril 1883. Décédé au même endroit le 21 décembre 1883.

E. Marie-Emma-Pauline-Adine Fréchette née à Montréal le 16 octobre 1889. Mariée au même endroit le 22 septembre 1910, au docteur J. A. Handfield. Décédée à l'Institut de Jésus-Crucifié, à Launay, en France, le 5 janvier 1943, sous le nom de Soeur Marie-Pauline.

4° Modeste alias Edmond Fréchette né à Lévis le 28 février 1841. Avocat le 4 décembre 1864, il s'occupa plutôt de journalisme mais la carrière militaire le tentait. En 1868, il entra dans le corps des Zouaves pontificaux et partit pour Rome. Il revint à Lévis en juin 1870, mais la carrière des armes le hantait toujours. Quatre ans plus tard, il obtint une commission d'inspecteur dans la Police à cheval du Manitoba. Il fit du service dans ce corps d'élite pendant plusieurs années. Une chute de cheval le rendit inapte au service et il obtint alors un emploi dans le service civil, département de l'Intérieur à Ottawa. Il décéda dans la capitale fédérale le 2 octobre 1885. Edmond Fréchette était doué de talents remarquables et Louis Fréchette a pu écrire de son frère: "Edmond était venu au monde instruit et il devinait ce qu'il ne savait pas". Poète, chanteur, musicien, compositeur, il n'a cependant laissé en fait d'oeuvres écrites que deux ou trois chansons. Quel dommage!

5° Marie-Philomène Fréchette née à Lévis le 8 avril 1843 et décédée au même endroit le 27 juillet 1844.

6° Louis alias Joseph-Napoléon Fréchette né à Lévis le 10 février 1845 et décédé au même endroit le 16 avril 1846.

7° Léonard-Achille Fréchette né à Lévis le 13 octobre 1847. Comme ses deux aînés il se fit recevoir avocat (14 juillet 1869) et comme eux, aussi, il abandonna le droit pour le journalisme. Il vécut à Chicago, où il s'occupa de journalisme, au Nebraska, où il s'improvisa homme d'affaires, puis à Ottawa, où il rédigea le *Courrier d'Outaouais*. Plus tard,

il fit partie du bureau des traducteurs de la Chambre des Communes et devint traducteur en chef. Il prit sa retraite en 1910 et vécut ensuite en Suisse, en Colombie Britannique et en Californie. Il décéda à La Mesa, Californie, le 15 novembre 1927. Comme Louis et Edmond Fréchette, Achille Fréchette était doué de talents très remarquables. En 1868, il prit part à un concours de poésie institué par l'université Laval et il remporta le deuxième prix avec son poème sur les Martyrs du Canada. Cependant, à part quelques poésies légères dispersées dans les revues et les journaux, il n'est rien resté de l'oeuvre d'Achille Fréchette. Nous devons sincèrement le regretter car si Louis Fréchette a pu laisser une oeuvre qui compte, Achille peut-être aussi bien doué, aurait été une autre gloire de notre Parnasse.

Achille Fréchette avait épousé à Québec, le 20 juin 1877, Annie Thome Howells, fille de William C. Howells, consul des États-Unis à Québec. Cette famille Howells s'est livrée à la littérature et a eu de beaux succès aux États-Unis. Madame Fréchette avait beaucoup de talent et son père et son frère, William D. Howells ont publié des romans dont deux ou trois ont été traduits par Louis Fréchette.

De ce mariage naquirent deux enfants:

a) Marie-Marguerite Fréchette, artiste peintre dont les oeuvres ont été exposées au salon de Paris en 1910 et en 1911.

b) Howells Fréchette qui a été ingénieur en chef du département des mines à Ottawa.

8° Louis-Napoléon Fréchette né à Lévis le 5 janvier 1850. Pharmacien. Il décéda à Hochelaga le 17 décembre 1895. Célibataire.

9° Marie-Zélie-Marguerite Fréchette née à Lévis le 16 juin 1853 et décédée au même endroit le 18 juillet 1853.

10° Marie-Eulalie Fréchette née à Lévis le 1er juillet 1855 et décédée le 14 août 1855.

11° Marie-Hélène Fréchette née à Lévis le 1er janvier 1858. Mariée à Hochelaga le 5 février 1879, à Joseph-Adolphe Madore, inspecteur des postes à Montréal. Décédée à Montréal le 22 février 1841 (3).

P.-G. R.

COMMENT SE NOMMAIT LA FEMME DU
COLON PINSONNAUT?

Lorsque nous avons publié une brève généalogie anecdotique de la famille Pinsonnaut (B.R.R. de 1928, p. 207) nous avons dit que Anne *Le Ber* était la femme de l'ancêtre de la famille, tout comme le voulait notre maître généalogiste Tanguay, (vol. I, p. 467). Un hasard vient de nous apprendre une nouvelle fois, qu'il faut toujours vérifier, même ce qui est déjà accrédité. Mgr Tanguay, pas plus que d'autre, n'a trouvé l'acte de mariage du sieur François Pinsonnaut dit Lafleur, soit parce que le registre de Sorel de 1673 est disparu, soit parce que le colon P. est venu s'établir au pays avec sa légitime compagne. En ce cas, Mgr Tanguay n'a donc fait que relever ou faire relever divers actes dans lesquels le susdit colon et sa femme étaient dénommés. Mais, comme cette femme portait un nom ressemblant à celui des *Le Ber*, il pensa que les officiants avaient fait erreur. Or, un doute nous étant venu à la suite de la lecture d'un document, nous avons lu et relu les actes des registres de Montréal et de Laprairie et nous avons maintenant la certitude que l'épouse du colon Pinsonnaut se nommait *Le Per* plutôt que *Le Ber*.

Le nom *Le Per*, *Le Perr* ou *Le Pert*, se lit fort bien dans les actes suivants:

(3) Leur fille, Juliette devint, en mai 1914, l'épouse de M. Ernest Blodreau, l'homme de lettres bien connu.

— Notre-Dame de Montréal, 11 octobre 1694 —

Mariage de Nicolas Brazeau avec Anne, fille de François Pinsonnaut et de Anne Le Pert.

— Notre-Dame de Montréal, 4 novembre 1698 —

Mariage de Pierre Sénécal avec Marguerite, fille de François Pinsonnaut et de Anne Le Per.

— Notre-Dame de Montréal, 19 octobre 1700 —

Mariage de Pierre Pinsonnaut, fils de François P.... et de Anne Le Per avec Charlotte Lecours.

— Laprairie, 21 juillet 1712 —

Mariage de Jacques Pinsonnaut, fils de François P.... et de *Anne Le Per* avec Marie Bourassa, laquelle est fille de François Bourassa et de *Marie Le Ber*. Le curé Gashier a bien consigné Le per dans un cas et Le ber dans l'autre.

— Enfin, Laprairie, 30 janvier 1732 —

Sépulture de Anne Le Per, veuve de François Pinsonnaut.

Avec cette série de preuves écrites, à des dates distinctes et par des prêtres différents il semble qu'on ne peut plus hésiter sur l'orthographe du patronyme de la femme du colon Pinsonnaut.

E.-Z. MASSICOTTE

QUESTION

En septembre 1755, les officiers des régiments d'Artois et de Bourgogne, en garnison à l'île Royale, adressaient à l'intendant Bigot, par l'entremise du capitaine d'Ortoman, aide-major du régiment de Bourgogne, une requête pour obtenir certaines provisions. Il y a de tout dans cette liste de desiderata: des coq d'Inde, des moutons, des poules, des herbes salées, du fromage, des cornichons, des anguilles, de l'avoine, du blé d'Inde, de la farine, des pois, etc., etc.

Mais ce qui m'a frappé surtout c'est qu'on y demande quatre barils de "fayols salés". Qu'était la fayol?

R. G.

LES CHIRURGIENS MILITAIRES ENVOYÉS AU CANADA EN 1755

Six bataillons de troupes furent envoyés dans la Nouvelle-France en 1755 pour prendre part à la défense de la colonie. Ces bataillons étaient tirés des régiments de la Reine, Bourgogne, Guienne, Artois, etc.. Deux de ces bataillons devaient être débarqués à l'île Royale, Artois et Bourgogne.

Le 20 mars 1755, le marquis de Paulmy, ministre avait désigné un certain nombre de chirurgiens, d'aide-chirurgiens et de garçons chirurgiens pour servir à la suite des bataillons qu'on devait envoyer dans la colonie.

Une lettre de M. Doreil datée de Montréal le 29 octobre 1755 nous donne des détails intéressants sur chacun de ces chirurgiens. Les apostilles de M. Doreil nous prouvent qu'alors comme aujourd'hui les places militaires ou autres n'allaient pas toujours aux plus méritants puisque sur six nominations faites par le ministre Paulmy trois, d'après le témoignage du commissaire des guerres, étaient mauvaises. Il s'agissait pourtant de la vie des soldats puisque ces chirurgiens devaient les suivre sur les champs de bataille.

Mais procédons :

Le sieur Polemond, chirurgien-major. Il se noya, le 18 juillet 1755, peu après son arrivée dans le pays, dans la petite rivière DuChesne, en faisant route de Québec à Montréal. M. Doreil le remplaça immédiatement par le sieur Arnoux, chirurgien de la marine en second, ci-devant chirurgien de marine à Toulon et à Rochefort.

Le sieur Ricard, aide-major. Il était chirurgien de la marine à Toulon, mais ne s'embarqua pas la maladie l'ayant retenu en France.

Massé, aide-major. L'apostille de M. Doreil dit de lui : "Bon sujet et fort sage. Je l'ai attaché jusqu'à nouvel ordre

au bataillon de Béarn auprès duquel il sert au camp de Frontenac”.

Guerin de La Tour, aide-major. M. Doreil dit de lui: “Je l’ai envoyé à l’île Royale avec les bataillons d’Artois et de Bourgogne et je l’ai attaché spécialement à celui d’Artois. Habile garçon mais qui a la tête fort légère”.

Le sieur Blin, aide-major. L’apostille dit: “Je l’avais destiné pour servir à l’île Royale et être attaché au bataillon de Bourgogne, mais il ne put passer d’un vaisseau sur l’autre à cause du mauvais temps et est arrivé en Canada où je l’ai placé jusqu’à nouvel ordre auprès du bataillon de Guienne qui est à Niagara. Sujet fort faible à tous égards et trop jeune”.

Jean-Baptiste Blin épousa une Canadienne et s’établit dans le pays.

Le sieur Conil, aide-chirurgien. M. Doreil dit: “C’est un homme fait. Il était embarqué sur l’*Aquilon* qui a été à l’île Royale où il doit être. Cependant je n’en ai aucune nouvelle, et le commissaire de la marine m’a mandé ne l’avoir pas vu et ne sait ce qu’il peut être devenu”.

Le sieur Conil ne se rendit pas à l’île Royale. Embarqué sur l’*Alcide* au lieu de l’*Aquilon*, il fut pris par les Anglais et amené prisonnier de guerre en Angleterre.

Le sieur Berthemet, aide-chirurgien. Dit l’apostille: “Je l’ai fait marcher avec le chirurgien-major et les deux garçons à la suite de M. le baron de Dieskau et des 18 compagnies restantes de la Reine et de Languedoc. Ce sujet paraît aussi faible et aussi jeune que le sieur Blin”.

Plus loin, M. Doreil dit encore: “Les sieurs Berthemet et Blin sont deux enfants qui s’annoncent au premier coup d’oeil pour avoir peu d’intelligence, ce que l’expérience ne justifie que trop”.

Le sieur Du Verger, garçon-chirurgien. Apostille: "Fort bon sujet et intelligent auquel je ferai donner les appointements d'un aide-major s'il continue à bien faire. Il est avec le chirurgien-major à l'hôpital ambulant".

M. Doreil dit encore: "A l'égard des sieurs Massé et Du Verger, vous verrez, Monseigneur, par leurs apostilles que ce sont deux bons sujets, fort sages et dont je fais cas. C'est un témoignage que j'ai l'honneur de vous rendre avec plus de plaisir que celui que la vérité me dicte sur le compte des autres. Je donnerai la première place d'aide-major au sieur Du Verger que vous honorez de votre protection".

Le sieur Boizard, garçon-chirurgien. M. Doreil lui donne le certificat suivant: "C'est un très bon sujet et intelligent, mais un peu adonné au vin; s'il se corrige comme je l'espère, je lui donnerai la seconde aide-majorité qui vaudra. C'est le protégé de M. le maréchal de Noailles".

Ailleurs, M. Doreil écrit: "Le meilleur (des chirurgiens envoyés) est le sieur Boizard qui par ses talents mériterait mieux que les deux autres (Berthemet et Blin) d'être aide-major, mais il boit et s'enivre; je lui ai dit mon sentiment un peu vertement et l'ai prévenu que s'il ne se corrige pas de ce défaut capital, surtout dans un chirurgien, non seulement il n'aurait pas son avancement, mais même que je le renverrai en France".

Le sieur Delpach, chirurgien-major du régiment de la Reine n'a pas d'apostille mais il devait se rendre avec son bataillon à l'île Royale. Passager de l'*Alcide*, il fut fait prisonnier de guerre par les Anglais.

P. S. — Ajoutons qu'en 1756 trois autres chirurgiens arrivèrent ici, les sieurs Emery, Henri et de Bonne, aide-majors, et Posse, garçon-chirurgien.

NÉS À SAINT-THOMAS DE MONTMAGNY

Charles Taché né le 20 juin 1784. Capitaine dans les Voltigeurs Canadiens, en 1812. Décédé à Kamouraska le 16 janvier 1826.

Justin McCarthy né le 7 avril 1786. Avocat. M. de Gaspé lui a consacré les plus belles pages de ses *Mémoires*.

L'honorable Jean-Baptiste Taché né le 12 juin 1786. Notaire et membre du Conseil Spécial. Décédé à Kamouraska le 24 août 1849.

L'honorable Antoine-Gaspard Couillard né le 11 février 1787. Médecin et conseiller législatif. Décédé à Montmagny le 15 janvier 1847.

L'honorable Barthélemi Joliette, né le 9 septembre 1789. Conseiller législatif et fondateur de Joliette. Décédé à Joliette le 21 juin 1850.

Sir Étienne-Paschal Taché né le 5 septembre 1795. Médecin et premier ministre du Canada. Décédé à Montmagny le 30 juillet 1865.

L'abbé Louis-Jacques Casault né le 17 juillet 1808. Fondateur et premier recteur de l'université Laval. Décédé à Québec le 5 mai 1862.

Charles Duberger né le 10 juin 1819. Avocat. Protonotaire du district du Saguenay. Décédé à la Malbaie le 13 juin 1894.

Allan Jones né le 15 mars 1821. Négociant et président de l'Assurance de Québec. Décédé à Québec le 20 février 1900.

Sir Louis-Napoléon Casault né le 10 juillet 1822. Juge en chef de la province de Québec. Décédé à Québec le 18 mai 1908.

James Oliva né le 6 février 1827. Avocat. Magistrat pour le district de Montmagny. Décédé à Montmagny le 10 mars 1888.

Louis-Henri Blais né le 9 juin 1827. Avocat. Député de Montmagny de 1867 à 1871. Décédé à Montmagny le 21 août 1899.

Le lieutenant-colonel Louis-Adolphe Casault né le ... octobre 1832. Officier dans l'armée anglaise puis assistant-adjudant général des miliciens de la province de Québec. Décédé à Québec le 2 juillet 1876.

Eugène-Étienne Taché, né le 25 octobre 1836. Sous-ministre des Terres à Québec. Décédé à Québec le 13 mars 1912.

Henri-Achille-Xavier Talbot né le 26 août 1837. Avocat. Magistrat pour le district d'Ottawa. Décédé à Hull le 28 juillet 1938.

Thomas-A. Corriveau né le 4 octobre 1837, zouave pontifical. Avocat. Décédé à Saint-François de la Beauce le 2 octobre 1892.

Jules Taché né le 30 mai 1844. Artiste et peintre de talent. Décédé à Québec le 19 mars 1897.

Joseph Marmette né le 25 octobre 1844. Romancier. Auteur de plusieurs ouvrages. Décédé à Ottawa le 7 mai 1895.

Roch-Pamphile Vallée né le 28 mai 1848. Notaire puis avocat. Journaliste. Député. Magistrat pour le district du Saguenay. Décédé à Montmagny le 8 octobre 1938.

Joseph-Albert Bender né le 26 février 1851. Avocat. Conseiller du Roi. Décédé à Montmagny le 18 février 1931.

LE PÈRE RÉCOLLET GÉLASSE DE LESTAGE

Le *Nécrologe de la province Saint-Joseph de l'Ordre des Frères Mineurs*, publié à Montréal en 1936, dit du Père Récollet Gélasse de Lestage :

“Le 8 novembre 1757, le R. P. Gélasse de Lestage, de Québec, où il est décédé (le 8 novembre) à l'Hôpital général, victime de son dévouement au service des pestiférés. Il comptait 66 ans d'âge dont 49 de religion. Missionnaire desservant à Longueuil, à la Baie-du-Febvre et Nicolet, à Neuville, à Saint-Joseph et Saint-Nicolas de Lévis, aux Trois-Rivières et à Rimouski. Chapelain de l'Hôpital général de Québec. On le rencontre aussi exerçant du ministère à Chicoutimi et à Tadoussac.”

N'y a-t-il pas erreur ici quant à la date du décès du Père Gélasse de Lestage ?

Le *Nécrologe*, croyons-nous, n'est pas un document contemporain du Père Gélasse de Lestage. Il a été dressé d'après les meilleures sources de renseignements mais près de deux siècles après la mort du Père de Lestage.

Le curé de Québec, M. Récher, contemporain du Père de Lestage, tenait un journal, jour par jour, de tous les événements qui se déroulaient à Québec.

Quelques fragments de ce journal pour 1757 ont été conservés. M. Récher écrivait à la date du 18 septembre 1757 :

“Mort de M. Rousseau, directeur du Séminaire, à l'Hôpital général où il a été enterré le lendemain, et du Père Gélasse, Récollet, qui a été enterré aux Récollets, y ayant été apporté sur un cabriolet. Le Père La Brosse, Jésuite, le précédait en étole avec la croix et deux acolytes jusqu'à la porte des Récollets, ce qui n'a pas été approuvé.”

Ne devons-nous pas reporter la date de la mort du Père Gélasse de Lestage au 18 septembre 1757 ? Le témoignage du curé Récher nous semble irréfutable.

LE GARDE-MAGASIN LEMIEUX

Le 9 mai 1758, l'intendant Bigot donnait la commission suivante de garde-magasin au fort Carillon, au sieur Lemieux :

“Étant nécessaire de nommer une personne fidèle et capable pour faire les fonctions de garde-magasin au fort Carillon, à la place du sieur Heguy qui s'est retiré, nous avons nommé le sieur Lemieux pour remplir les dites fonctions, suivant les instructions qui lui seront données par M. Martel, ordonnateur à Montréal.”

Suivant la détestable habitude du temps, la commission ne donne pas le prénom du sieur Lemieux.

Le *Mémoire du Canada* nous informe que le munitionnaire Cadet avait obtenu de l'intendant Bigot qu'à partir de mai 1759 la plupart des gardes-magasins du Roi dans les forts de la colonie seraient remplacés par des individus à sa dévotion. “Il fit nommer à toutes ces places, dit le *Mémoire du Canada*, de jeunes colons pour la plupart ses parents, ou amis de la Société, qui n'avaient jamais connu la finance ni le commerce. C'était de ces sortes de gens qu'il lui fallait. Il n'était plus question de comptes, pas un n'en a rendu depuis sa nomination; et c'eut été exiger l'impossible que de leur en demander. Comment auraient-ils porté ces pièces justificatives du nombre infini de vivres qu'ils inscrivaient tous les mois sur l'état en forme que leur produisait le sieur Pénis-sault. Il était de leur intérêt de signer aveuglément tout ce que cet homme leur présentait”.

Et pour illustrer ce qu'il dit de l'influence de Cadet sur l'intendant Bigot, le *Mémoire du Canada* raconte l'histoire du garde-magasin Lemieux.

“Il y avait à Carillon un nommé Lemieux, allié du sieur Cadet, qui, quelque temps après son arrivée, se fractura une jambe en agissant dans son emploi. Impotent, il demandait à se retirer, mais il était de l'intérêt de la Société de le continuer ; c'est ce qu'elle fit. On lui donna plusieurs aides qui agissaient au dehors, et lui seul paraissait dans les paiements.”

LES TUÉS ET BLESSÉS DE CARILLON

Dans son *Journal*, Montcalm mentionne ainsi les pertes de son armée à la glorieuse journée de Carillon (8 juillet 1758) :

“Nous avons eu quarante-quatre officiers et près de quatre cents soldats tués et blessés.”

Dans une relation de la bataille de Carillon non signée mais évidemment inspirée sinon dictée par Montcalm lui-même, nous lisons :

“La nôtre (notre perte) a été de douze officiers tués, vingt-trois blessés, quatre-vingt-douze soldats tués et deux-cent-quarante-huit blessés.”

Les deux versions correspondent assez exactement à la liste nominale des officiers tués et blessés à Carillon, liste dressée par Montcalm lui-même :

Mentionnons d'abord les tués.

Le sieur Daudin, lieutenant au régiment de la Reine.

Chevalier de Moran, capitaine au régiment de La Sarre.

Le sieur Dumesnil, aide-major au régiment de La Sarre.

Le sieur Champredond, capitaine au régiment de La Sarre.

Le sieur Ducoin, capitaine au régiment de Royal-Roussillon.

Le sieur Fréville, capitaine au régiment de Languedoc.

Chevalier de Parfourru, lieutenant au régiment de Languedoc.

Le sieur Pâtry, capitaine au régiment de Guyenne.

Le sieur de Saint-Vincent, capitaine au régiment de Guyenne, (mort après la bataille).

Le sieur de la Bresme, capitaine au régiment de Berry.

Le sieur Pymerie, sous-lieutenant du génie, attaché au régiment de Berry.

Le sieur Châteauneuf, capitaine au régiment de Berry (mort après la bataille).

Le sieur Pons, lieutenant au régiment de Béarn.

Le sieur Douay, lieutenant au régiment de Berry.

Viennent ensuite les blessés.

Le sieur Bourlamaque, colonel, "blessé dangereusement".

Le sieur Bougainville, aide-maréchal des logis, "blessé légèrement".

Le sieur d'Hébecourt, capitaine au régiment de la Reine.

Le sieur Lecompte, capitaine au régiment de la Reine.

Le sieur Massias, lieutenant au régiment de la Reine.

Le sieur Filoid, lieutenant au régiment de la Reine.

Le sieur de Beauclair, capitaine au régiment de La Sarre.

Le sieur Fourmet, lieutenant au régiment de La Sarre.

Le sieur de Basserode, capitaine, au régiment de Languedoc.

Le sieur de Marillac, capitaine au régiment de Languedoc.

Le sieur Douglass, capitaine au régiment de Languedoc.

Le sieur Blanchard, lieutenant au régiment de Languedoc.

Le sieur de Courcy, lieutenant au régiment de Languedoc.

Le chevalier d'Arène, sous-lieutenant de génie, attaché au régiment de Languedoc (un bras coupé).

Le sieur La Bretèche, capitaine au régiment de Guyenne.

Le sieur de Restaurant, lieutenant au régiment de Guyenne.

Le sieur Carlan, aide-major au régiment de Berry.

Le sieur Chavamond lieutenant en second au régiment de Berry.

Le sieur de Malartic, aide-major au régiment de Béarn.

Le sieur de Montgay, capitaine au régiment de Béarn.

Le sieur Roux, capitaine au régiment de Béarn.

Le sieur Nigon, lieutenant des troupes de la marine.

Le sieur de Langy Montegron, enseigne des troupes de la marine.

UN NOM, C'EST UN HÉRITAGE

Un nom, c'est un héritage qu'il faut transmettre aux siens comme on l'a reçu, intact, sans tache. Parfois, ce nom a été porté sur la terre canadienne par neuf ou dix générations d'ancêtres qui lui ont fait honneur. Quelle tristesse de le voir flétrir!

Certains présomptueux n'attachent d'importance qu'aux grands noms, aux familles nobles, à celles qui ont joué des rôles de premier plan. Erreur égoïste et surtout peu patriotique. La gloire d'une race n'est pas l'apanage d'une classe de la population. M. de Salaberry s'est immortalisé par sa victoire sur les Américains. Son pays l'a honoré en lui décernant le titre de héros de Châteauguay et en lui élevant une statue. De même, tout récemment, le major Triquet a fait rejaillir sur son nom et ses compatriotes une gloire dont nous devons être fiers. Mais les descendants des miliciens qui sous les ordres de Salaberry repoussèrent les Américains à Châteauguay ont le droit de réclamer un peu de son triomphe pour ceux de leur nom qui prirent part à la bataille du 26 octobre 1812. Et les soldats canadiens qui rougirent de leur sang le champ de bataille de l'Italie qui a valu au brave major Triquet la croix Victoria furent des héros comme lui. D'ailleurs, celui-ci, avec une modestie et une justice qui l'honorent, l'a proclamé dès l'instant où on lui apprit que Sa Majesté lui accordait sa haute décoration.

Proclamons-le, encore une fois, le patrimoine d'une race, d'un peuple, s'accumule au cours des siècles par l'effort, le travail, les sacrifices de tous, des petits comme des grands. Les chefs, ceux qui commandent, qui conduisent, sont peut-être les seuls à qui va l'honneur. Les autres sont des méritants, des héros inconnus pour le grand public. Mais leurs descendants, qui savent ce qu'ils ont fait, doivent les respecter, les glorifier et conserver intact et pur de tout alliage le seul héritage qu'ils leur ont donné, leur nom.

Dans notre pays, libre entre tous, il n'y a pas de classe privilégiée. Chaque citoyen, peut-on dire, a dans sa poche son bâton de maréchal. Mgr Plessis, le grand évêque, était le fils d'un forgeron illettré, Laurier, d'un arpenteur obscur, Honoré Mercier, d'un pauvre cultivateur. Et que d'autres sortis de la glèbe se sont élevés au premier rang! Plessis, Laurier, Mercier sont aujourd'hui de grands noms. Les jeunes d'aujourd'hui, de demain, peuvent arriver aux mêmes honneurs, à la même gloire. Mais qu'ils soient de grande race ou simples fils du peuple ils ont le devoir de respecter leur nom, de le garder sans souillure. Une famille, petite ou grande, fait partie du capital, de la race, de son patrimoine. Ceux qui par lucre, par ambition, par imprudence même, salissent leur nom font pour ainsi dire acte de trahison envers leur race.

P.-G. R.

L'ANCÊTRE DES SÉRIEN-DIT-LANGLAIS

On s'est souvent demandé quelle est l'origine du nom: *Sérien-dit-Langlais*.

Le premier ancêtre de cette famille au Canada fut baptisé à Saint-Joseph de Lévis, le 18 janvier 1700: *Un Anglais, âgé d'environ quinze ans, natif de la Barbade et racheté des Abénaquis, qui l'avaient pris en guerre. Il fut nommé Philippe* (1). En marge de l'acte de baptême se trouve le mot: *esclave*.

C'est évidemment ce même personnage qui épousa Marguerite de Lavoye, à la Rivière-Ouelle, le 22 janvier 1718, et que l'on désigne simplement, dans l'acte de mariage, sous le nom de *Louis-Philippe, Anglais de nation*. Le contrat de mariage, reçu par Me Janneau, notaire, le 14 janvier précé-

(1) Pierre-Georges Roy: "Les Légendes Canadiennes", dans les "Cahiers des Dix" No 2, (1937), p. 90.

dent, mentionne en outre que l'époux était *né natif des cautes de Boston*.

Le nommé *Louis-Philippe Sargent*, qui reçut des lettres de naturalité du Roi, en mai 1710 (2), ne peut être autre que celui dont il vient d'être question.

Le nom *Sérien* que prit plus tard l'un des fils de Philippe, Anglais de nation, et de Marguerite de Lavoye, lequel nom s'est perpétué chez les descendants, est donc tout simplement une corruption du nom de famille anglais bien connu *Sargent*.

De nos jours, les descendants de ce Louis-Philippe Sargent ne sont plus guère désignés que sous le seul surnom *Langlais*. C'est la principale souche de Langlais au pays, sinon la plus nombreuse.

LÉON ROY

QUÉBEC, LAUZON, LÉVIS

Québec, Lauzon, Lévis! Voilà trois noms qui résonnent agréablement à l'oreille de tout Canadien-français. Québec, "morceau de dentelle", pour nous servir de l'expression d'un écrivain français, c'est le berceau de la race française sur la terre canadienne. Lauzon fut la plus belle seigneurie de toute la Nouvelle-France. On y compte aujourd'hui deux villes et plus de trente paroisses. Lévis rappelle le nom du chevalier de Lévis, le héros de Sainte-Foy. La ville de Lévis fait face à la vieille cité de Champlain, de l'autre côté du Saint-Laurent.

Sait-on que ces trois noms furent transplantés dans l'île lointaine de Saint-Domingue?

(2) Pierre-Georges Roy, "Inventaire des Insinuations du Conseil Souverain" (1921), p. 119; et "Les Petites Choses de Notre Histoire", 6^e série, p. 124.

Ceci demande explication.

Etienne Charest fut le dernier seigneur de Lauzon sous le régime français. Riche, instruit, considéré, M. Charest était en état de rendre de grands services à ses compatriotes dans les jours troublés qui suivirent la prise de Québec et du reste de la colonie. M. J.-Emond Roy a raconté dans son *Histoire de la seigneurie de Lauzon* le voyage que fit M. Charest en Angleterre dans les intérêts de la religion et de la survivance française. Le seigneur de Lauzon revint de là-bas avec la conviction que le Canada resterait à l'Angleterre. C'est alors qu'il décida d'aller s'établir en France avec sa famille. Il vendit son immense seigneurie de Lauzon au général Murray et disposa des nombreuses propriétés qu'il avait à Québec et dans les environs.

En France, M. Charest prit sa résidence à Loches, en Touraine où bon nombre de familles canadiennes l'avaient précédé depuis la perte du pays.

Le seigneur Charest avait trois fils, Etienne, François et Philippe. Ces jeunes gens n'eussent pas rester inactifs. Leur père donna à chacun une somme importante et les frères partirent pour Saint-Domingue avec l'intention d'acheter des plantations.

Les frères Charest n'avaient pas oublié le pays natal. L'aîné Etienne donna à sa plantation le nom de Québec et il fut connu là-bas sous le nom de Charest de Québec. La plantation de François Charest prit le nom de Lauzon et lui-même adopta, à la mode du temps, le nom de Charest de Lauzon. Quant à Philippe, le cadet des frères Charest, il dénomma sa plantation Lévis et adopta le nom de Charest de Lévis.

Les frères Charest étaient en train de faire de belles fortunes à Saint-Domingue quand les noirs de la colonie se soulevèrent et résolurent de massacrer les blancs qui depuis si longtemps les exploitaient et les traitaient comme des animaux. Les Charest étaient humains pour leurs esclaves mais

les soulèvements populaires sont aveugles et les Charest durent fuir pour éviter le sort de ceux que les noirs voulaient massacrer.

Étienne Charest de Québec fut massacré en tentant de fuir à la Jamaïque.

Philippe Charest de Lévis fut plus heureux que son frère aîné. Il put atteindre la Jamaïque où il vécut plusieurs années puis passa à la Louisiane. On a peu de renseignements sur lui et on ignore même s'il se maria et où il décéda.

Quant à François Charest de Lauzon, qui s'était marié à Saint-Domingue, il put passer à la Jamaïque puis à la Louisiane où il réussit à refaire sa fortune. Il devint même un des citoyens importants de la Nouvelle-Orléans. On montre encore dans le "Vieux Carré" la maison qu'il habitait. Elle a perdu beaucoup de son ancienne splendeur. Tout de même, on la conserve comme un témoin du passé français de la Nouvelle-Orléans et on est fier de la montrer aux touristes. La légende se mêle quelque peu à l'histoire véridique de la vieille habitation. Mais qu'importe! Pour le touriste canadien, la Nouvelle-Orléans rappelle tant de glorieux souvenirs qu'il visite avec plaisir cette maison habitée jadis par un Canadien du vieux Québec.

M. Charest de Lauzon décéda à la Nouvelle-Orléans le 1er février 1819. Avec quelle émotion nous avons lu, il y a déjà plus de vingt ans, sur le caveau où fut inhumé M. Charest de Lauzon dans le cimetière Saint-Louis de la Nouvelle-Orléans, l'épithaphe: "Ci-git François de Charest de Lauzon né à Québec, en Canada, le 12 décembre 1744; décédé le 1er février 1819".

Les Charest de Québec, de Lauzon et de Lévis n'ont plus de descendants de leurs noms, mais quelques vieilles familles de la Nouvelle-Orléans se réclament avec fierté de leur parenté avec ces Canadiens restés de coeur fils du vieux Québec.

P.-G. R.

LE DUEL FATAL DE BIEN-AIMÉ CHAREST

Nous avons parlé des Charest nés à Québec, établis d'abord à Saint-Domingue puis en Louisiane mais qui n'oublièrent jamais leur pays natal. Disons le sort malheureux de Bien-Aimé Charest, fils de l'un de ces Canadiens, François Charest de Lauzon. Grace Kin, s'est appliquée avec un talent qui lui a valu une belle réputation dans les États-Unis à faire connaître les nobles qualités et le genre de vie des créoles de la Louisiane. C'est elle qui raconte le duel tragique de Bien-Aimé Charest dans son livre *Creoles families of New-Orleans*.

M. Aégidius Fauteux a fait l'histoire des duels célèbres au Canada sous les régimes français et anglais. Avant 1760, les duels furent plutôt rares dans notre pays. L'Église refusait la sépulture ecclésiastique à ceux qui étaient tués dans un duel et les édits du roi punissaient sévèrement les duellistes. Ces amateurs de duels y regardaient donc à deux fois avant d'aller sur le terrain. Les mêmes lois ecclésiastiques et civiles contre le duel existaient en Louisiane, mais elles n'empêchaient pas les belliqueux louisianais de se battre. Les parents, d'ailleurs, étaient aussi coupables que leurs fils. Que de fois ils firent placer sur la tombe de jeunes gens morts en duel : Mort au champ d'honneur. On voit encore quelques-unes de ces épitaphes dans le vieux cimetière Saint-Louis de la Nouvelle-Orléans.

Bien-Aimé Charest, à cause de sa fortune, de la situation de ses parents et de ses qualités personnelles, était très estimé de la société louisianaise. Né à Saint-Domingue, il avait cependant reçu une excellente éducation dans un collège de la Louisiane, et il avait tout ce qu'il faut pour réussir dans le monde.

Le jeune Charest et sa soeur assistaient un soir à un bal donné à la Salle d'Orléans, le rendez-vous de la belle so-

ciété. Après chaque danse, les jeunes gens avaient coutume de se servir des chaises des salles voisines pour permettre à leurs partenaires de se reposer un peu. Charest qui avait dansé avec sa soeur et voulait la faire asseoir prit une chaise dans une salle attenante. Mais en la transportant dans la salle de danse il frôla involontairement une jeune fille assise tout près. Le compagnon de cette dernière le traita de maladroit. Des gros mots s'en suivirent. Finalement, le jeune homme se croyant insulté passa son gant sur la figure de Charest. Celui-ci le provoqua en duel. La scène s'était passée dans une salle presque déserte, de sorte que peu des assistants en eurent connaissance.

Le duel eut lieu de bonne heure le lendemain matin à un endroit qu'on montre encore à la Nouvelle-Orléans. Bien-Aimé Charest tomba mort dès le début du duel. Une balle l'avait frappé au coeur.

La vieille mère de Bien-Aimé Charest fut atterrée par la mort de son fils unique mais tels étaient les préjugés du temps dans la société louisianaise qu'elle aussi, quoique catholique fervente, considéra que son fils était mort au champ d'honneur.

Ce n'est que beaucoup plus tard que la stupide coutume du duel disparut à la Nouvelle-Orléans. Et les lois civiles dirent intervenir pour aider l'Église à faire disparaître une coutume aussi barbare que folle.

P.-G. R.

RÉPONSE

Le combat de l'Alcide (XIV, p. 32) — Une lettre de M. Doreil, commissaire des guerres, nous donne certains renseignements sur le combat soutenu par l'*Alcide* contre

cinq vaisseaux de guerre anglais en juin 1755. L'*Alcide* transportait à Québec un certain nombre d'officiers et de soldats destinés à renforcer la petite armée du baron de Dieskau.

La lettre de M. Doreil est datée de Québec le 29 juillet 1755 et adressée au ministre de la marine. M. Doreil avait d'autant plus raison de regretter la prise de l'*Alcide* que ses effets personnels étaient dans ce navire et qu'il les estimait à 12,000 livres. Il écrit :

“Les craintes que je vous ai temoignées, Monseigneur, par ma lettre du 6 de ce mois ne se sont que trop justifiées, ainsi que le raport du Capitaine de Vaisseau Marchand. Après les plus cruelles incertitudes sur le sort des Vaisseaux L'*Alcide* et le *Lys* nous aprimes le 16 par un petit batiment depeché de Louisbourg par M. Perrier de Sølvert Chef d'Escadre la prise de ces deux Vaisseaux dont voici le detail en substance: Le 8 Juin L'*Alcide*, le *Lys* et le *Dauphin Royal* faisant route après nous avoir inutilement cherché depuis notre separation firent rencontre de 14 gros Vaisseaux Anglois qu'ils ne purent éviter. Ils furent attaqués, L'*Alcide* armé en guerre se sacrifia pour sauver les autres, il rendit un combat sanglant contre cinq des plus gros vaisseaux de cette Escadre et resista cinq heures. Il fut pris enfin et conduit a Chibouctou. M. Le Ch^{er} de Rostaing y a été tué, de meme que M^{rs} de L'Aubepin, hocquart, Enseigne de V^{an} et Robineau brigadier des Gardes de la Marine. M^{rs} de Foli-gny, de Courserac Lieutenant de V^{an} et de Cau garde de la Marine ont été blessés. Il y a eu 80 hommes de l'Équipage tués sans les blessés. On scait que le V^{an} est a Chibouctou, mais on ignore si M. hocquart qui le commandoit y a été conduit ou mené en Angleterre avec ses officiers. Il est vraisemblable que M. de Vaudreuil de Rigaud Gouverneur des trois rivieres, M. de Crancé Comm^{re} des guerres, Mrs Dumoulin, Geoffroy Aguitton Ingenieurs et M. d'Helincourt aide de camp de M. de Dieskau auront eu le meme sort. On parle diversement du *Lys*. On ne Scait point si son combat a été meurtrier, ni ceux qui y ont peri; Il n'etoit pas arrivé

à Chiboutou avec l'Alcide, et les Anglois en paroissoient en peine. On dit qu'après avoir été rendu, amariné et les deux Compagnies de Grenadiers et les six de fusilliers de la Reyne et de Languedoc distribuées sur les Vaisseaux ennemis, on avoit fait passer dessus 80. Anglois pour contenir l'Equipage et conduire le Vaisseau; que cet equipage composé d'environ 300 hommes s'étoit revolté et avoit fait voile pour France, mais cela est trop extraordinaire pour ne pas mériter confirmation. Vous en Scaurés, Monseigneur, le vray avant nous. A l'Égard du dauphin Royal qui transportoit neuf compagnies de fusilliers et l'État Major du bataillon de Bourgogne, comme il étoit de l'avant de l'Alcide et du Lys lorsqu'ils furent attaqués; il fit force voiles. échapa aux Anglois et arriva sain et sauve a Louisbourg sa destination. *On dit que nos troupes ont été dépouillées et traitées indignement.* Depuis cette Époque une Escadre Angloise forte de plus de 25. vaisseaux a paru devant Louisbourg presque à la portée du Canon et on assure qu'elle croise à l'entrée du golfe St-Laurent. si cela est nos six Vaisseaux de l'Isle Royale et les neuf qui restent ici a M. Dubois de la Motte courent bien des risques pour le retour, n'y aiant sur le Total que l'Entrepreneur et le bizarre armés en guerre et deux fregates. Ils se disposent cependant au depart et c'est par l'Illustre que je vous fais passer mes depeches. Je les remets, Monseigneur, a M. Robert Commissaire general de la Marine faisant fonction d'Intendant de l'Escadre, qui les jettera à la mer en cas d'attaque."

UN DISPARU

En 1868, Arsène Gilbert Girard publia, à Montréal, un livre intitulé "Itinéraire de Québec à Chicago" qui semble avoir été apprécié, car les guides historiques à l'usage des voyageurs de langue française étaient encore rares, à l'époque. Ce Girard que N.-É. Dionne, dans son *Inventaire chronologique* de 1904 nomme Gerrand (no 1017, p. 62) demeurera à Montréal de 1884 à 1889, alors qu'il collabora anonymement à l'*Étendard*. Ensuite on perd sa trace et on ignore où il est décédé.

E.-Z. MASSICOTTE

PREMIÈRES SYNAGOGUES À MONTRÉAL

Où et quand fut ouverte la première synagogue dans la province de Québec? Le *B. R. H.* de février dernier, p. 60, cite la réponse qu'aurait fait autrefois à cette question M. E.-Z. Massicotte: "Il y a quelques années, dit M. Massicotte, on a placé une plaque commémorative à l'angle des rues Notre-Dame et Saint-Jacques, près du Palais de Justice, à Montréal. Elle porte le texte suivant: Here stand the first Synagogue built in Canada. Erected in 1777 (A.M. 5537) by the Spanish and Portuguese Jewish Congregation "Shearith Israel" founded 1768 (A.M. 5528). La deuxième synagogue à Montréal fut érigée entre 1835 et 1838, rue Chenneville." Parfait. "L'édifice existe encore, ajoute M. Massicotte, et c'est là que s'impriment le *Samedi*, la *Revue Populaire* et d'autres publications." Cette dernière phrase contient cependant une inexactitude. Le texte original de M. Massicotte nous semble avoir été tronqué, de là l'erreur.

Lorsque le général Jeffery Amherst pénétra dans la province de Québec par le lac Champlain et la rivière Richelieu, en 1760, il amenait avec lui, en qualité d'attachés au commissariat des vivres de l'armée anglaise, quelques Israélites qui s'établirent par la suite dans le pays. Le 30 décembre 1768, ces immigrants juifs, une quinzaine en tout, se réunissaient afin d'aviser à former une congrégation et à bâtir une synagogue à Montréal. La "Shearith Israel" fut construite neuf ans plus tard, en 1777, sur un terrain cédé par la famille David. C'était une construction en pierre à haut toit rouge, avec un mur blanchi qui l'entourait. Elle s'élevait à l'encoignure où se confondent les rues Notre-Dame et Saint-Jacques, près du Palais de Justice actuel. On y arrivait par l'une ou par l'autre rue. Une tablette commémorative, érigée par la Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal, en marque, comme nous l'avons vu plus haut, l'emplacement.

La deuxième synagogue fut construite rue Chenneville, dans le quartier alors appelé Saint-Laurent, sur un terrain qui fut acquis en 1835. Elle ne fut cependant inaugurée que trois ans plus tard, le 25 août 1838. Bosworth dit du second édifice que "c'était un beau spécimen d'architecture égyptienne et le seul du genre dans toute l'Amérique du Nord." (1) En 1892, la "Shearith Israel" se transporta dans la synagogue qu'elle occupe aujourd'hui, rue Stanley, et son ancienne bâtisse de la rue Chenneville abrita les Juifs roumains "Beth David". Elle est abandonnée depuis quelques années.

En 1859, les Juifs allemands et polonais s'organisaient à leur tour en congrégation. Le premier édifice de la "Shaar Hashomayim" était situé (No. 38) rue St-Constant (plus tard Cadieux et aujourd'hui de Bullion) et fut consacré le 22 mai 1860. Sa pierre angulaire avait été posée le 12 juillet 1859. En 1874, la congrégation allemande-polonaise déménagea sur l'autre côté de la rue St-Constant (No. 35); puis, en 1886, elle se transporta dans son nouvel édifice, avenue McGill-College, qu'elle occupe depuis lors. Les deux anciennes constructions existent toujours rue de Bullion; la seconde, qui fut transformée en 1939, est occupée par le *Samedi* et la *Revue Populaire*.

En 1881, il n'y avait encore que deux synagogues à Montréal: la "Shearith Israel" (rue Chenneville) et la "Shaar Hashomayim" (rue St-Constant). Durant l'hiver de 1882, la "Temple Emmanuel" fut fondée. Aujourd'hui, il y a trente-cinq synagogues à Montréal (2).

GÉRARD MALCHELOSSE

(1) *Hochelaga Depicta*.

(2) Voir notre étude intitulée: "Les Juifs dans l'histoire canadienne", dans les *Cahiers des Dix*, N° 4, 1939.

L'APPRENTISSAGE EN 1875

Dans le Bulletin de septembre 1942 (Vol. XLVIII p. 287), M. P.-G. Roy publie un article sur l'apprentissage autrefois. Il est intéressant de comparer ceci, avec les faits que j'ai recueillis de la bouche d'un vieil ami, M. Lucien Giroux. Il naquit à Ste-Brigitte, comté d'Iberville en 1860. Vers 1875, il fit son apprentissage comme forgeron. Il passa d'abord deux mois à St-Césaire, comté de Rouville. Ce stage fut de courte durée, "parce que la nourriture ne me plaisait pas et que le patron voulait me faire passer des papiers". La coutume des contrats d'apprentissage existait donc encore. Il revint à son village de Ste-Brigitte et fit son apprentissage chez le forgeron de l'endroit. Il n'y eut pas de contrat. Les conditions furent faites de vive voix seulement. Le patron devait loger, nourrir, entretenir le linge de l'apprenti, lui enseigner son métier et lui donner deux piastres par mois la première année et trois piastres par mois la deuxième année. En retour, l'apprenti donnait son temps excepté le dimanche. Les heures variaient de 10 à 13 heures par jour. Quelques forgerons fournissaient le tablier de cuir à l'apprenti. La première chose que celui-ci apprend, c'est l'entretien du feu de la forge. La deuxième, c'est "le pointage des clous". A cette époque les clous se vendaient à l'état brut: ils étaient de grosseur uniforme d'un bout à l'autre. Il s'agissait donc d'en faire de beaux clous. Au bout de deux ans, l'apprenti savait son métier. M. Giroux eut une offre de \$12.00 par mois de son patron. En se donnant un peu de peine, il obtint un emploi de \$20.00 par mois, couvert et gîte compris, d'un forgeron de St-Athanase. "Ceci m'a donné la chance de m'acheter mon premier habillement".

Les jours de mauvais temps, "la boutique de forge" était le rendez-vous d'un bon nombre de cultivateurs. Ils profitaient du chaumage forcé pour faire réparer leurs outils et instruments aratoires. On y discutait sur la politique et les événements du jour. C'était l'endroit par excellence pour apprendre les nouvelles.

Comme les temps sont changés, surtout depuis le début de la guerre. Actuellement, on reçoit des apprentis pour n'importe quel métier et on les paie de trois à cinq dollars par jour durant l'apprentissage. Pour obtenir cela, il faut faire partie de la C. I. O. ou d'autres grandes organisations ouvrières. En plus d'apprendre un métier, l'apprenti peut aussi dicter ses volontés à son patron et très souvent celui-ci n'a d'autre alternative que de se soumettre.

ULYSSE FORGET

POUR AVOIR PRIS PART AU SIÈGE
DE CHOUAGUEN

Canada, 1756, 30 août

Régiment de la Sarre

Mémoires des grâces proposées pour les troupes employées
au siège de Chouaguen :

Au Sieur de Senezergues, commandant de Bataillon,
une pension.

Au S^r Bertrand de Galmarolles, Capitaine de grenadiers, une gratification.

Au S^r de La Ferté, Capitaine, la croix de St Louis: cet officier a déjà été proposé à la revice d'Inspecteur 1755. Il sert depuis 1740.

Au S^r de Remigny, Capitaine, la croix de St Louis: cet officier sert Comme mousquetaire depuis le 27. 7^{bre} 1737. et au Regiment de La Sarre depuis le 5 juillet 1741.

Au S^r de forcet, Lieutenant, qui a fait les fonctions de major de tranchée, une Commission de Capitaine.

Au S^r de Savouruin qui a été Employé a plusieurs details particuliers où Il a montré beaucoup de Zele et d'intelligence, une gratification.

Régiment de Guienne

Au S^r de Fouboune, Commandant de Bataillon, une pension.

Au S^r de Launay, Capitaine de grenadiers, la Commission de Lieutenant Colonel.

Au S^r de Bellot, Capitaine, la Croix de St Louis: cet officier sert depuis le 15 avril 1740.

Au S^r De La Gauze ayant fait les fonctions de major general, La Commission de Colonel.

Régiment de Bearn

Au S^r D'Alquier, Capitaine de grenadiers, une pension: C'est un des plus anciens Capitaines de grenadiers du Royaume qui a bien servi et qui a eu une blessure considerable a l'assiette.

Le S^r de Kgus; Le S^r Vassal de Montviel; Le S^r de Rosmorduc: Ces trois officiers demandent tous les trois la croix de St. Louis; Je penserois que les sieurs de Kgus et de Vassal méritent la preference.

Au S^r de Malartic, ayde major, C'est un sujet de distinction pour lequel Je demande une gratiffication, une approbation de la part du ministre par laquelle Il paroitrait que J'ay rendu bon compte de lui et qu'en Continuant de servir avec distinction. Il peut Esperer d'obtenir des graces du Roy. lui suffiroit et le flatteroit autant.

Ingenieurs

Au S^r Pouchot, Capitaine, qui est employé depuis un an a construire une place reguliere a Niagara et qui a fait service d'Ingenieur au siege de Chouaguen, une Commission de Lieutenant Colonel.

A la famille du S^r Lombard Decombles tué le 11 au matin, des pensions qui puissent la faire vivre: Il laisse six enfans, une soeur et un frere dans les Cadets de sa Majesté le Roy de Pologne: son pere qui étoit aussi Ingenieur a aux bataillons d'Artois et de Bourgogne, et par raport à M. Des assises auquel j'avois écrit une lettre de détail dès le 30. juin dernier pour le prévenir sur nôtre correspondance.

Vous verrez, Monseigneur, par ma lettre de ce jour à Mgr Le Comte d'Argenson nôtre situation présente pour les malades et pour les hôpitaux. C'est une partie du service que je ne perds pas de vue un seul instant et que je regarderai toujours comme un de mes plus importants devoirs. Les nouveaux chirurgiens que vous m'avez envoyé se conduisent jusques a présent assés bien, principalement le S^r De Bonne protégé de Madame la Comtesse de Maillebois. J'aurai l'Honneur, Monseigneur, de vous rendre un compte détaillé à cet égard a la fin de l'automne. Le S^r Arnoux chirurgien major fait toujours de mieux en mieux, et je suis persuadé que M. le M^{rs} de Montcalm vous en rendra témoignage.

Le fils de M. de St Paul que vous m'aviés anoncé n'a point paru, sans doute qu'il ne s'est pas rendu assés tôt à Brest.

Je suis avec un très profond Respect Monseigneur,

Votre tres humble et
très obéissant serviteur,
Doreil (1)

(1) Archives publiques du Canada.

À PROPOS DE LA WABASSO

La Wabasso Cotton Company est une industrie de la province de Québec connue dans toutes les provinces du Dominion. Ses cotons sont célèbres un peu partout.

Wabasso est-il le nom d'un homme, d'une ville, d'un pays? C'est M. Robert Rumilly, qui nous donne l'origine de ce nom dans le treizième volume de son *Histoire de la province de Québec*.

M. C. R. Whitehead, le fondateur et organisateur de la puissante compagnie, était un homme instruit. Il donna à sa compagnie le nom de Wabasso — le lapin blanc immaculé — dont il est question dans un poème de Longfellow :

In the everlasting snow drifts,
In the Kingdom of Wabasso,
In the land of the White Rabbit.